

DEPARTEMENT DU LOIRET

Arrondissement d'Orléans

Canton de LA FERTE SAINT AUBIN

COMMUNE
DE
S E N N E L Y
45240

☎ : 02.38.76.93.14

FAX : 02.38.49.63.47

@ : contact.mairie@sennely.fr

Site : www.sennely.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENNELY

Le sept avril deux mil vingt-trois, à quinze heures trente minutes, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale de Sennely, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Philippe de DREUZY.

Date de la convocation : 28/03/2023

PRÉSENTS : M. Philippe de DREUZY, Maire et Président du CCAS
Mmes Elisabeth COLLET, Annick HENRY et Muriel MARTIN
M. Frédéric DELIGNY

EXCUSÉE ayant donné procuration :
Mme Denise DEMARÇAIGNE à Mme Muriel MARTIN
Mme Martine ORLAND à Mme Elisabeth COLLET
Mme Jocelyne ROGER à Mme Annick HENRY

EXCUSÉE : Mme Laure BERRUÉ

La séance débute avec l'approbation à 7 voix Pour et 1 voix Contre du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du CCAS du 22 novembre 2022. Le Président rappelle que chaque membre du CCAS peut procéder à des modifications lorsque le compte-rendu est envoyé par mail, l'approbation ne se déroulant qu'au conseil suivant.

Au cours de la séance, les membres de la commission :

- ✓ **APPROUVE à l'unanimité** le compte de gestion 2022 du budget CCAS ;
- ✓ **VOTE à l'unanimité** le compte administratif 2022 du budget CCAS ;
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** l'affectation du résultat d'exploitation 2022 du budget CCAS ;
- ✓ **VOTE à l'unanimité** le Budget Primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale de Sennely.
Les membres du CCAS souhaitent revoir le règlement d'attribution afin de pouvoir faire profiter les enfants du village lors de l'organisation par la Bibliothèque du goûter de Noël. Une nouvelle délibération sera proposée lors de la prochaine réunion.
- ✓ **DÉCIDENT à l'unanimité** d'accorder une aide financière de 90,53 €, par versement direct au service de l'eau et de l'assainissement, pour les factures n°2022-2-1047 de 60,59 € Eau et 2022-2-1375 de 49,94 € Assainissement avec un 1^{er} paiement de 20€, soit un total restant de 90,53 €.

Questions diverses :

Situations particulières

Muriel MARTIN rend compte aux membres du CCAS des actions que le CCAS a mises en place et effectuées pour des situations particulières d'administrés de la commune.

Étrennes de Noël

Annick HENRY indique qu'il faudrait commencer à s'organiser pour les étrennes des anciens pour la fin de l'année. Marie-Anne Boussier est chargée de ressortir la liste des plus de 70 ans et de l'envoyer à Annick Henry. Un courrier sera préparé par Annick afin de demander aux anciens s'ils souhaitent avoir les étrennes. Le courrier sera distribué par les membres du CCAS.

La date de retrait des étrennes est fixée au 16/12/2023 de 10h à 12h.

La séance est levée à 16h45.

Sennely, le 13 avril 2023

Le Président,
Philippe de DREUZY

